

# La mobilisation sociale autour des espaces extérieurs des bailleurs franciliens

*Le désir de nature des citoyens et les enjeux environnementaux, incitent les acteurs de la ville à s'interroger sur la place à réserver aux espaces extérieurs et sur leur qualité. De nombreux bailleurs souhaitent mettre en place des projets d'aménagements visant à en assurer une bonne valeur d'usage, mais aussi à s'en servir comme levier pour améliorer le cadre de vie des habitants. Comment penser l'aménagement de ces espaces extérieurs ? Comment réaliser un projet commun qui soit un véritable projet de vie, s'insérant dans une démarche de développement local et social ? Animés par Yann Fradin, directeur général de l'association Espaces, l'atelier du 27 avril 2011 s'est appuyé sur des initiatives franciliennes croisant les regards d'élus et de professionnels.*

## Sommaire

### **Une typologie des espaces jardinés des bailleurs**

> Laurene Caudal, chargée de mission - Graine de jardins

### **Comment les pouvoirs publics peuvent impulser des projets d'aménagement d'espaces extérieurs auprès des bailleurs ? Le jardin sur le toit, Paris 20<sup>ème</sup>**

> Fabienne Giboudeaux, adjointe au Maire de Paris chargée des espaces verts

> Florence de Massol, adjointe à la Mairie du 20ème arrondissement chargée du développement durable, de l'environnement, du plan climat et des espaces verts

> Christelle Besseyre, architecte, TOA architecte

> Valérie Navarre, coordinatrice des jardins du béton, association Lafayette Accueil

### **Comment initier une mobilisation sociale et encourager une participation locale ? Les Beaudottes, Sevran (93)**

> Joël Humbert, responsable des projets de jardins partagés, Ville de Sevran

> Emilie Dos Santos, consultante en gestion urbaine et sociale de proximité, anciennement chargée de projet social I3F

> Lucie Deneze, chargée de projet social des Beaudottes, Ville de Sevran

### **Savoirs-faire et gestion du temps dans les projets**

> Emmanuelle Bouffé, paysagiste

## Résumé

Les échanges ont souligné l'importance d'une implication forte et partenariale des différentes parties sur le projet. Les habitants peuvent en être moteurs et acteurs, s'il est impulsé et soutenu par les pouvoirs publics, le bailleur et le maître d'œuvre. L'intervention d'associations favorise les liens et notamment le dialogue entre bailleur et habitants. Parce qu'ils s'appuient sur l'informel et la confiance, la concertation et le travail partenarial permettent le questionnement des usages et l'appropriation du projet par les habitants. Ces initiatives deviennent alors un support de travail sur de nombreuses questions sociales, sur l'évolution des mentalités et des cultures métiers, sur la ville dense et le paysage urbain.

Décembre 2011

Synthèse Ekopolis

## Avant-propos : le plan biodiversité à Paris

Claude Frison, responsable de la division biodiversité - Agence d'écologie urbaine de la Ville de Paris

25% de la surface de Paris est couverte d'espaces verts (incluant les bois de Boulogne et Vincennes). Le plan biodiversité de la ville veut contribuer à donner une place importante et lisible à la biodiversité en milieu urbain, focalisée sur les espèces végétales et animales sauvages. Le montage du plan s'est fait par l'écriture d'un livre blanc regroupant l'ensemble des propositions faites lors d'ateliers professionnels et habitants sur des sites-pilotes. Il s'organise autour de trois volets.

- Renforcer les continuités écologiques. Paris va s'insérer dans le schéma régional des continuités écologiques, tant au niveau de Paris métropole que de Paris intra-muros. La biodiversité est présente à Paris à raison d'un grand nombre d'espèces, mais avec de faibles populations, qui ne communiquent pas entre elles. Il faut donc différencier les espaces sources des espaces relais et les connecter par des trames vertes et bleues.

- Intégrer la biodiversité dans le développement urbain de Paris, en la confortant dans les documents d'urbanisme et en étendant les pratiques de gestion écologique.

- Développer et fédérer les connaissances sur la biodiversité en milieu urbain par une sensibilisation des agents de la ville, des professionnels et du grand public. Le plan prévoit notamment la création d'un Observatoire de la biodiversité avant fin 2011.

## Typologie des espaces jardinés des bailleurs

Laurene Caudal

Il existe plusieurs types de jardins collectifs, qui ne poursuivent pas tous les mêmes objectifs.

- Les jardins familiaux, apparus à la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans un but alimentaire. Les parcelles sont généralement individuelles, d'une centaine de mètres carrés. Au sein des jardins familiaux peuvent se développer des parcelles pédagogiques.

- Les jardins partagés. Hérités du modèle nord-américain du début des années 1970, dans un contexte de crise urbaine et financière, ils se développent en ville sur des terrains délaissés. Leur principal objectif est de créer un lieu de rencontre pour les habitants. Ouverts à tous, ces jardins mesurent en moyenne 400 m<sup>2</sup> mais cette taille varie à Paris de 27 m<sup>2</sup> à plus de 1000 m<sup>2</sup>.

- Les jardins d'insertion sociale sont des supports de mobilisation pour un public en situation d'exclusion. Les jardins d'insertion par l'activité économique salarient ces personnes dans une structure leur offrant un encadrement technique et une activité professionnelle de maraîchage. Les productions sont vendues à des adhérents ou données à des associations caritatives. L'objectif de production inhérent à ce modèle explique les grandes surfaces d'exploitation, généralement autour d'un hectare.

- Les jardins pédagogiques sont destinés aux enfants encadrés : inscrits dans une structure, centre social ou école. Le jardin et le jardinage sont alors des outils d'éducation à l'environnement, aux pratiques alimentaires ou à la nutrition.

- Les jardins thérapeutiques sont conçus pour des personnes fragilisées, physiquement ou mentalement. Ces lieux sont un support de travail sur les sens, les émotions, la mémoire, etc.

Les jardins se différencient également par leur implantation. Les jardins hors-sol se développe de plus en plus : *EcoBox* (75018), *L'arrière-cour 93*, rue de la Chapelle (75018). Dans les faits, les jardins s'imbriquent souvent les uns dans les autres, mêlant les acteurs, les publics et les objectifs.

## Échanges

L'investissement de l'espace se fait soit grâce au partenariat avec un bailleur, soit par l'appropriation spontanée et informelle qui, au fil du temps, fait l'objet d'une convention avec le bailleur. Des expériences de végétalisation des pieds d'arbres existent aussi, notamment dans le 20<sup>e</sup> arrondissement avec des actions de végétalisation participative des rues. (Laurene Caudal, Graine de jardins)

Les jardins hors sol ont un triple intérêt : ils permettent l'utilisation de parcelles qui n'ont pas été dépolluées, facilitent l'installation de structures éphémères, déplaçables, et offrent une meilleure accessibilité aux PMR. (Saadia Cheyrouze, Ville de Paris)

## Comment les pouvoirs publics peuvent impulser des projets d'aménagement d'espaces extérieurs auprès des bailleurs ?

### Présentation du jardin sur le toit, Paris 20<sup>ème</sup>

Fabienne Giboudeaux, Florence de Massol, Christelle Beyssère et Valérie Navarre

Le jardin existe aujourd'hui grâce à la proposition de TOA architectes associés de faire un jardin sur le toit du gymnase. Un jardin éphémère préexistait sur la parcelle, destinée à un projet de gymnase très attendu dans l'arrondissement. L'engagement politique, la forte mobilisation des habitants et l'investissement de la maîtrise d'œuvre ont permis de concevoir un nouveau type d'équipement. Dans une ville aussi dense que Paris, il y a toujours un moment où l'on doit choisir entre des équipements et du logement, du logement et un jardin, un jardin ou un équipement... Cette idée de mixer équipement et jardin répondait à tous les besoins.

Le projet de jardin sur le toit s'insère dans le secteur sud de l'opération Vignoles Est. L'enjeu pendant le concours a été de répondre aux contraintes qu'un jardin impliquait.

- Pour soutenir le gymnase et la terre qui le recouvre, utilisation de poutres post contraintes qui forment le dessin linéaire du jardin.
- Pour assurer l'accès et l'accueil du public, puisque le jardin sera classé ERP, dessin des deux escaliers qui animent la façade et desservent le jardin.
- Pour la gestion technique du gymnase (ventilation, équipement technique), création d'une bande latérale d'1,5 m pour passer l'ensemble des réseaux. Elle accueille aussi la récupération et la gestion des eaux de pluie.
- Système d'étanchéité par planches qui remontent sous les poutres post contraintes dessinées en L avec grillage avertisseur.
- Des fosses plus profondes avec 80 cm de terre placées de part et d'autres du jardin, permettent des plantations plus conséquentes et forment un filtre végétal assurant une intimité entre le jardin et les logements.

Enfin un travail a été fait en amont entre l'association Lafayette Accueil et Paris Habitat pour répondre à toutes les questions d'accès, de local et d'entretien.

Il y a aujourd'hui deux jardins issus du jardin éphémère initial : un jardin partagé installé dans le jardin voisin du Casque d'or et le jardin sur le toit. Celui-ci a une activité d'insertion avec l'association *Lafayette Accueil*, choisie grâce à son engagement dans une expérience similaire dans le 20<sup>ème</sup> ; et une activité de jardin partagé le week-end, avec l'association *Le jardin perché*, dans laquelle se sont fédérés les habitants qui souhaitent également s'approprier cet espace.

Des ateliers existent pour les adultes et les enfants, et des structures locales l'utilisent pour le jardinage pédagogique. C'est aussi un support thérapeutique pour les publics en grande difficulté, en marge des échanges économiques et sociaux, et un outil interculturel et intergénérationnel, propice à la mixité sociale puisqu'il amène régulièrement des habitants du quartier. L'association anime un lien constant avec le centre social, le conseil de quartier, les nombreuses associations du 20<sup>ème</sup>, l'Etablissement public de santé Maison Blanche... La deuxième association *Le jardin perché* permet aussi de croiser les occupations. 45 à 50 adultes s'investissent annuellement sur le jardin et entre 250 et 300 enfants. En 2010, le jardin a accueilli environ 5000 visiteurs. Les plantations sont décidées par décision collégiale et les récoltes partagées entre les jardiniers. C'est l'occasion, mensuellement, d'organiser des repas partagés pour les personnes qui vivent à l'hôtel ou en foyer.

Le projet n'a pas été facile à défendre du fait de son caractère hybride et du surcoût qu'il engendre. Ce n'est pas une solution miracle, mais vu la demande toujours plus forte de jardins partagés et d'espaces publics, et le déficit chronique du foncier, il faut anticiper les besoins et les opportunités, par rapport au temps de l'urbanisme qui est très long. D'ailleurs cette initiative essaime : deux jardins sur le toit sont en projet dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement.

Un important travail est fait avec les bailleurs dans le 20<sup>ème</sup>, qui compte beaucoup de quartiers en politique de la ville et GPRU<sup>1</sup>. La Délégation à la politique de la ville et à l'insertion (DPVI) anime le dispositif *Nature +* qui permet de créer des associations pour requalifier des espaces délaissés, publics ou appartenant aux bailleurs sociaux. Ces initiatives affichent de très bons résultats, à l'exemple du jardin partagé *Le Clos Garcia* qui vient d'ouvrir près de la porte de Vincennes. Mais pour l'instant, le travail commun entre arrondissement et bailleurs n'existe que dans les quartiers en politique de la ville ; il manque un espace de discussion commun au niveau territorial. Ces travaux montrent aussi les limites des projets de résidentialisation, qui bloquent la participation des habitants. Les projets de jardins partagés sont un moyen de remettre de l'humain où il a été chassé.

<sup>1</sup>Grand Projet de  
Renouvellement Urbain

## Échanges

### Gestion

Paris Habitat était maître d'ouvrage délégué pour la réalisation du gymnase et du jardin, à travers un bail emphytéotique. Une convention, la charte « main verte », a été passée entre la Ville et l'association pour la mise à disposition d'un terrain à titre gratuit, en contrepartie de quoi l'association s'est engagée à mener des actions collectives, une gestion écologique et à ouvrir ces espaces au public. La convention est valable un an et reconductible jusqu'à 6 ans. (Saadia Cheyrouze, Ville de Paris)

Le jardin fait l'objet d'un temps plein d'animation, financé par une subvention dépendant du programme départemental d'insertion. Les agents des espaces verts de la Ville s'occupent de la taille et de l'élagage des arbres. Au départ certains jardiniers

se sentaient menacés dans leurs emplois d'autant que certains jardins partagés sont dans des jardins publics, mais aujourd'hui il y a des apports mutuels de connaissances. La gestion écologique des espaces verts nécessite par ailleurs un important effort de formation. (Fabienne Giboudeaux, adjointe au Maire de Paris)

Le statut associatif est très pratique pour gérer des espaces collectifs, il permet de faire le lien avec les bailleurs sociaux pour la gestion du lieu. (Yann Fradin, Espaces)

On constate souvent une appropriation par un petit groupe qui crée un décalage par rapport aux objectifs premiers. Il faut garantir ces objectifs par une convention entre les porteurs du foncier, les porteurs de l'action publique et les jardiniers fixant des modalités de gestion qui ne délèguent pas toutes les responsabilités aux habitants jardiniers. (Florence Ghestem, PADES)

Concernant le rôle des régies de quartier, elles répondent aux marchés publics mais ne construisent pas de projet. Le problème est la trop forte présence des marchés publics par rapport au régime de subvention, beaucoup plus adapté dans ces initiatives, car impliquant une démarche de co-construction. (Yann Fradin, Espaces)

#### Implication des habitants

I3F mène une réflexion sur la gestion écologique de ses espaces verts et les phénomènes d'appropriation, qui a montré la distance entre les bonnes volontés des professionnels et le vécu des habitants qui attendent surtout des espaces sûrs et propres. Il y a un énorme travail de communication à faire. (Claire Simon, I3F)

L'espace vert vient forcément après la gestion du quotidien mais ce n'est en rien un frein à de tels projets. Les gens parlent spontanément de jardins partagés, de compost, il y a une évolution des mentalités. A la présentation des équipes d'architectes pour les opérations de rénovation urbaine du 20<sup>ème</sup>, un tiers du temps est occupé par les interrogations des habitants sur les espaces verts. (Fabienne Giboudeaux, adjointe au Maire de Paris, Florence de Massol, adjointe à la Mairie du 20<sup>e</sup>)

Un enjeu fort est de rendre les habitants acteurs de leurs jardins. Les professionnels doivent impulser les projets puis s'effacer. (Yann Fradin, Espaces)

#### Jardins et biodiversité

La prise en compte de la participation des habitants et celle de la biodiversité avancent en même temps. L'évolution des milieux naturels suit immédiatement l'évolution des modes de gestion, l'aspect du jardin se modifie, le public en prend conscience et cela est vecteur de beaucoup d'échanges. (Claude Frison, Agence d'écologie urbaine de la Ville de Paris)

On constate de manière quasiment systématique que ces projets dépassent la seule problématique du jardin pour englober la gestion des déchets ou biodiversité animale. Sur les jardins partagés peuvent s'installer des projets de composts collectifs, ou d'installation de ruche. (Nicolas Levré, Paris Habitat)

#### Jardin et urbanité

La double activité du jardin, qui s'ouvre aux habitants le week-end alors que dans l'imaginaire le jardin est très privatif, est un aspect réellement intéressant qui illustre le multi-usage des lieux dans la ville dense. (Yann Fradin, Espaces)

Ce jardin offre un lieu et un moment privilégié. En plus du lien social qu'il crée, on est aussi dans une fabrique du paysage urbain. (Fabienne Giboudeaux, adjointe au Maire de Paris)

Aujourd'hui le paysage n'est plus un décorum, c'est un élément fédérateur urbain. Le jardin permet de saisir l'opportunité des entre-deux, en travaillant l'appropriation par les habitants. Pour cela, il faut travailler sur le foncier et les limites, que ces espaces ne soient plus considérés comme résiduels mais que leur prise en compte intervienne en amont dans les plans masses. Mais le processus de concours est très rigide aujourd'hui et les architectes sont bloqués dès lors qu'un élément n'est pas prévu dès l'origine. Dans notre projet de logements sociaux à Villiers-le-Bâcle (91), coexistent sur le même espace de l'habitation, du jardin collectif et un espace de transition que les habitants s'approprient. On peut créer un jardin habité si l'on réfléchit au rapport entre espace public et espace privé. (Brunon Palisson, architecte)

## **Comment initier une mobilisation sociale et encourager une participation locale ?**

### **L'exemple des Beaudottes à Sevran (93)**

Joël Humbert, Emilie Dos Santos et Lucie Deneze

Aux Beaudottes, l'idée de jardin est partie d'un désir des habitants. Avant le projet ANRU, Immobilière3F avait mené entre 2002 et 2004 un programme de réhabilitation-résidentialisation concernant 1200 logements qui avait introduit le stationnement en pied d'immeuble. L'enquête de satisfaction a révélé un sentiment général de perte des espaces verts. Une concertation a donc été mise en place sur deux ans. Le partenariat entre la Ville et le bailleur s'est tissé rapidement sur l'opérationnel, même s'il a été plus compliqué sur les financements en raison des questions foncières.

Aujourd'hui, le jardin des Beaudottes est un espace de 9000 m<sup>2</sup>, composé de neuf modules de sept à huit parcelles délimitées par les circulations et regroupées dans une clôture, qui partagent un abri de jardin et une pelouse. L'idée est d'appliquer le contexte de jardin partagé avec une gestion collective, sur des parcelles individuelles en créant un véritable espace paysager, cet aspect ayant été plébiscité lors de la concertation.

Le budget global de l'aménagement, 1.4 million d'euros, se justifie par cette volonté de dépasser le jardin partagé pour aménager un parc urbain de qualité. Mais aujourd'hui avec 10 000 euros (4000 de clôture, 2000 d'abris de jardin, 4000 pour l'adduction d'eau) il est possible de monter un jardin avec une vraie dynamique sociale. La notion de jardin-outil est vraiment importante. Grâce à cette opération, nous avons pu aborder petit à petit avec les habitants des sujets différents : problèmes de sécurité, questions de nutrition, d'éducation des enfants...

L'objet de la concertation était de mobiliser les habitants au-delà de l'amicale des locataires et du centre social. La stratégie d'information a reposé sur les méthodes traditionnelles (affichage, boitage) mais aussi sur les sorties d'écoles, le porte à porte (80% d'habitants sensibilisés). L'information ne reposait sur rien puisqu'il s'agissait d'inviter les habitants à venir créer le projet, mais le porte à porte s'est révélé primordial car il a engagé une relation de confiance auprès d'un noyau d'habitants mobilisés.

Un paysagiste a travaillé dès les premières phases de la concertation afin que le programme se nourrisse des réunions. Sa co-animation a permis un dialogue plus facile avec les habitants. Afin qu'une dynamique de groupe soit initiée, 12 visites de jardins de typologies différentes ont eu lieu, avec un dialogue avec les jardiniers. Le projet



s'est construit au fur et à mesure des ateliers, par la qualification des lieux et la prise en compte du paysage, dans une démarche pédagogique. Rapidement les réunions ont été écourtées, privilégiant les échanges informels très riches (pot de convivialité, évènements de rue).

Dès 2008 l'aménagement d'un premier jardin provisoire, sur l'emplacement des futurs jardins, a été un test grandeur nature. Réalisé avec peu de moyens, il a mobilisé un noyau de 90 à 150 habitants et a assuré la pérennité de l'installation par rapport aux anciens usages sauvages. Ce jardin provisoire a été un outil de concertation en soi. Les listes d'attente en augmentation constante sur le jardin définitif ont obligé à maintenir les parcelles provisoires, d'une durée d'existence initiale d'un an. La deuxième phase de concertation, portant sur le fonctionnement, s'est appuyée sur le jardin provisoire pour le choix des types de cultures, horaires d'ouverture, modes de gestion, tarifs et règles d'accession aux parcelles... Les habitants ont choisi un jardin collectif de parcelles individuelles, pour partager les équipements mais pas les parcelles.

## Échanges

### Qu'est ce qu'on entend dans ce projet par concertation ?

Cela regroupe l'information des habitants, la mobilisation et l'utilisation d'un support illustré (afin que les habitants expliquent le projet à leurs familles par eux-mêmes). Mais en pratique, ses modalités se sont définies dans l'action. L'idée des clôtures basses, des cheminements publics dans le jardin, ne viennent pas spontanément. Se posent alors plusieurs questions. Jusqu'où amène-t-on les idées ? Jusqu'où essaye-t-on de convaincre ? Comment prendre en compte les idées des habitants alors qu'elles peuvent venir en contradiction avec celles des porteurs de projet ?

### Quelle a été l'implication des habitants ? des élus ?

On estime à environ 25 familles le noyau dur d'habitants mobilisés. En tout sur les deux ans, 150 familles ont exprimé un besoin pendant la concertation. Il a été décidé d'appliquer une règle de priorité, concernant l'attribution des lots (entre 25 et 50 m<sup>2</sup>), pour les gens les plus présents dans les réunions de concertation. Le choix de l'emplacement dans le jardin se fait par tirage au sort, afin d'encourager la mixité. Concernant les élus, il y a eu une vraie volonté politique à l'origine et un engagement fort dans le suivi de l'opération et sa concrétisation. Cependant, ils restent difficiles à associer à la concertation.

### Conséquences sur l'image du quartier

Les jardins ont retourné l'image du quartier des Beaudottes qui est devenu le quartier des jardins. A l'origine le travail mené suscitait beaucoup d'incompréhension, au regard du niveau de dégradation et de la durée de vie des aménagements dans ces quartiers. Aujourd'hui, la mentalité a changé alors même que la réussite de l'équipement n'est pas encore prouvée.

### Quelles formations, quelles nouvelles compétences ?

L'aménagement des espaces extérieurs devient un réflexe chez les maîtres d'œuvre. Mais dans la culture métier les bailleurs sont encore un peu loin de ce genre d'équipement. L'avantage de ce projet c'est qu'il est partenarial, le bailleur n'est pas gestionnaire. Les gardiens ne peuvent être également des jardiniers ou des médiateurs sociaux, ce n'est pas le même métier et ce n'est pas souhaitable.

## Savoirs-faire et gestion du temps dans les projets

Emmanuelle Bouffé

Le projet se situe sur la Grande Borne à Grigny (91), site de 90 hectares pour 12 000 habitants, géré par l'OPIEVOY. Le point de départ de l'action a été l'initiative d'une association locale d'artistes qui souhaitait investir les loges de gardiens comme galerie d'art. Ce projet impliquait les gardiens, l'OPIEVOY, un partenariat avec une jardinerie voisine et j'y ai participé en tant que paysagiste. A la suite de ce projet, le bailleur, m'a contacté afin de requalifier un espace échappant aux grandes opérations de rénovation. Au départ, il souhaitait simplement des conseils sur le choix de végétaux pour les jardinières jusque là délaissées. L'action que nous avons mise en place proposait plutôt de les jardiner avec les habitants.

L'action a été menée essentiellement avec les enfants (30 à 40 enfants), les parents s'étant moins impliqués, et une participation du gardien. Nous avons constaté un arrêt des dégradations et les cultures ont également été l'occasion de discussions sur l'écologie de manière plus générale, sur les espèces, les insectes.

La collaboration avec l'OPIEVOY a duré deux saisons, temps nécessaire pour impliquer les protagonistes. Aujourd'hui le projet est suspendu par perte des contacts chez le bailleur et à la Ville. De plus, la Communauté d'agglomération veut reprendre la gestion des espaces extérieurs. La constante dans ce type d'intervention, est qu'il s'agit de projets d'acteurs qui chavirent rapidement au moindre changement.

Sur les jardins de Sevran, nous avons monté un club de jardinage avec la maison de quartier dans le cadre de la concertation. Nous avons jardiné un petit terre-plein gazonné grillagé qui servait jusque là de parking. Avec les enfants, il est difficile d'élaborer un projet paysager passant par une phase de réflexion. L'action doit être immédiate. Nous avons donc tout de suite commencé à mettre cet espace en culture. A travers cette activité, la ville souhaitait rapprocher le jeune public du projet de jardin partagé, mais cela n'a malheureusement pas marché, les services municipaux étant trop peu impliqués.

## Conclusion

Nous avons vu aujourd'hui que quasiment tous les projets font intervenir des associations et des formes d'économies sociales et solidaires. Ces projets sont des histoires collectives, mais également des politiques publiques. Il y a une vraie nécessité de créer des espaces de discussion et de collaboration entre ville, bailleurs et habitants en amont des projets.

Une autre conclusion est l'émergence concrète d'une culture des espaces verts, des jardins et de la biodiversité chez les bailleurs sociaux, qui semblent avoir saisi que le jardin est un outil de lien social, qui joue avant tout le rôle de moteur. On parle de jardins mais très vite le phénomène a tendance à coloniser les espaces disponibles. De la même manière, il dépasse généralement les intentions de départ et initie de nouvelles dynamiques, notamment en matière d'usages. C'est aujourd'hui le premier territoire de projet multi-usages, mêlant les classes sociales et les tranches d'âges.

Retrouvez l'ensemble des échanges dans la retranscription complète de l'atelier.

Document réalisé par :

*Romain Fonteneau et  
Hélène Rougeron*

*(Union régionale des CAUE  
d'Île-de-France/Ekopolis)*



Cette œuvre est diffusée selon les termes de la licence Creative Commons (contrat paternité - pas d'utilisation commerciale - pas de modification)